

Bijoux en perles

Le bijou, défini dans le Larousse comme: "Objet de parure précieux par la matière ou par le travail." se classifie aujourd'hui selon trois domaines :

-**La joaillerie** : le travail des gemmes (rassemblant les pierres précieuses, des pierres fines, des perles ou de diverses minéraux) en exploitant leur éclat, leur couleur et leur forme.

-**Le bijou de création** : objet artisanal, est unique ou réalisé en série limitée. Un bijou de création peut être de tous matériaux : métaux précieux (ou non), papier, verre, résine, bois, plastique, tissus, matériaux de récupération, etc.

-**Le bijou de fantaisie ou bijou fantaisie** : est fabriqué de façon industrielle, à grande échelle dans divers matériaux tels que le plastique, la nacre, le tissu, le métal, etc. C'est un bijou de masse visant une rentabilité maximale : un coût des matériaux bas, un temps de fabrication très court et une main d'œuvre bon marché.

Date: Un lundi sur 2 de 14h00 à 17h00 suivant agenda

Lieu: Salle Chupin

Animation: Marie Claude DHENNE

Téléphone: 02.41.77.18.92

Tarif : Carte BML (Voir fiche d'adhésion de l'année en cours)

